

COMPTE-RENDU SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du jeudi 2 décembre 2021

La séance est ouverte à 20 heures par Monsieur Joël MUGNIER, Maire de THUSY.

Présents :

M. Joël MUGNIER Maire, M. Roland CARTIER, 1^{er} adjoint, Mme Christine CADOUX 2ème adjointe, M. Serge FABBIAN 3ème adjoint, Mme Murielle LAPERRIERE 4ème adjointe, M. Alain BONNET, Mme Laura BERTHET, M. David BULLE, Mme Pascale JACQUEMIN, M. Thomas GONTHIER.

Absents excusés :

M. Stephane BUISSON, Mme Karen STRADY, Mme Joëlle GOLLIET-MERCIER, Mme BARELLE Stéphanie.

Absents:

M. Emmanuel VIDAL

Pouvoirs:

M. Stephane BUISSON à M. Thomas GONTHIER

Mme Karen STRADY à M. Joël MUGNIER

Mme Joëlle GOLLIET-MERCIER à Mme Christine CADOUX

Mr David BULLE a été élu secrétaire de séance.

1. Sujets soumis à délibération

- ❖ Délibération N°45-2021 – VOIRIE : Rétablissement de bornes parcelle B801 au lieudit Les Biolettes - Adoption du devis de Daviet Bisson, géomètre expert

Le rapporteur explique que lors des travaux réalisés par la commune il y a 23 ans, sur la route de Bornachon, des bornes ont disparu sur une parcelle. Le propriétaire de la parcelle B801 concernée, souhaite le rétablissement de ces bornes. Un devis a été préparé en conséquence pour rechercher les 2 points manquants et faire le nécessaire pour régulariser cette situation.

Pour le rétablissement des bornes, un devis a été fourni :

Montant HT : 1 514,00 €

Montant TTC : 1 816.80 €

le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

- D'AUTORISER l'opération de bornage sur la parcelle B108 au lieu-dit des Biolettes
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le devis émis par Daviet Bisson, géomètre expert

Il est précisé que les dépenses d'investissement seront inscrites au BP 2022

2.Sujets non soumis à délibération

❖ Commission environnement : mise en place d'un réseau de référents sur la thématique du compostage

La commission environnement souhaite développer un réseau de référents afin d'apporter les réponses nécessaires au sein de la commune sur les enjeux du compostage.

Les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique. La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets avant 2025.

Il est souhaité la création d'une adresse e-mail spécifique pour que les citoyens puissent interagir facilement avec le réseau de référents. Cette solution technique va être examinée par le secrétariat pour une mise en place rapide de cette adresse.

D'autres informations données par la commission environnement :

- La mise à disposition de 6 caisses de tri pour le papier dans les classes de l'école communale
- Un travail sur les plantes invasives qui donnera lieu à une communication sur les supports de la commune

❖ Retour sur la journée de broyage

La journée de broyage, organisée le samedi 13 novembre, a rencontré une fréquentation en baisse par rapport à l'année dernière. Même si le volume de broyage reste important, les citoyens n'étaient pas nombreux au rendez-vous. Il est souhaité une communication plus large et anticipée pour l'année 2022.

❖ Commission communication : Le tilleul se prépare

Le bulletin municipal est en cours de préparation pour une sortie prévue courant janvier.

❖ Commission gestion du personnel

Les entretiens du personnel ont été réalisés sur cette fin d'année, un retour rapide a été fait sur ceux-ci.

❖ Commission voirie

La commission voirie s'est réunie le samedi 20 novembre pour faire un état des lieux des voiries et de la signalétique. L'objectif est de pouvoir anticiper les investissements à prévoir sur 2022. Une synthèse des différents aménagements à prévoir a été présentée aux membres du conseil.

La séance est clôturée à 22 heures par Monsieur Joël MUGNIER, Maire de THUSY.

Le 7 décembre 2021
Le Maire
Joël MUGNIER

